

RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE

Le 4 novembre 2019, 18h15

École élémentaire Micheline-Saint-Cyr

Secrétaire de la réunion : Céline Saday-Yahya

Présences

Présidente, Lisa Bolger		
Vice-présidente, Madge Dorcine		Parent, Erika Wright
Secrétaire, Céline Saday-Yahya		Danielle Houle, représentante des enseignants
Parent, Brian Liberty		Souhila Benabadji, représentante des enseignants
Parent, Karine Huffman		Mirela Lonian, directrice
Parent, Georgette Melanson		
Parent, Matthew McCoubrey		
Parent, Nandini Verma		

Absence : Trésorière, Pamela Mollica; parent, Nandini Verma

1. Ouverture de la réunion / Mot de bienvenue (Lisa et Madge, 5 min)
2. Adoption de l'ordre du jour (3 min)

Lisa invite les membres à proposer d'autres points à l'ordre du jour. Brian suggère d'ajouter une conversation au sujet des dons au temps des fêtes.

3. Priorités 2019-2020 / Levées de fonds (30 min)

Collecte de fonds MOM'S PANTRY

Lisa présente les deux compagnies avec lesquelles l'école pourrait s'associer en vue de réaliser la prochaine collecte de fonds. Le Conseil vote à l'unanimité pour utiliser les services de Mom's Pantry au temps des Fêtes de fin d'années et de MacMillan à Pâques.

Avec Mom's Pantry, les familles peuvent commander des produits de boulangeries ou des plats précuits et surgelés. L'école recevra 40% des bénéfices générés. L'année dernière l'école a reçu 400\$ de profits. Mirela précise qu'elle a mis en ligne un rapport détaillés des profits générés l'an dernier que toutes et tous peuvent aller consulter.

Il a été décidé l'échéancier suivant : la période pour passer les commandes sera du 11 au 25 novembre. Soit 3 semaines. L'objectif est de recevoir la commande le vendredi 13 ou le lundi 16 décembre. On rappelle que l'école fermera pour les congés de fin d'année le vendredi 20 décembre.

-MacMillan (<https://www.macmillans.ca/brochures/2019/fall/brochure.html>)

-Mom's Pantry (<https://www.momspantry.ca/>)

Dons d'argent faits à l'école au temps des Fêtes

Brian pense que la période de dons était trop courte l'an dernier et suggère que l'on l'étende cette année. Lisa suggère que l'on prépare une brochure illustrée à envoyer à la maison en même temps que Mom's Pantry. Mirela suggère plutôt que l'on fasse les deux séparément. Elle rappelle que l'on ne doit pas utiliser des photos d'enfants sans accord préalable.

Vente de pâtisserie et table du Conseil au concert du mois de décembre

Georgette et Lisa ont participé à une vente aux enchères de tartes il y a quelques semaines et pensent que ce serait une bonne idée de collecte de fonds à emprunter. Le concept est de préparer à la maison et apporter une tarte salée ou sucrée qui sera mise aux enchères (silencieuses) lors de notre spectacle de fin d'année. On rappelle qu'il est important de fournir une liste des ingrédients utilisés pour confectionner la tarte et d'éviter les noix afin de se conformer à la politique de l'école concernant les allergies alimentaires. La réunion du 2 décembre sera le moment de décider de quelles façons l'enchère sera menée. On estime que 20\$ sera un prix de départ raisonnable pour chaque tarte, afin de couvrir le coût des ingrédients. Mirela va se renseigner sur la politique du Conseil en ce qui concerne les collectes de fonds.

Lisa rappelle que lors du spectacle de fin d'année on fait aussi habituellement une vente de café et de biscuits.

"Crowdfunding" pour la structure de la petite cour

On rappelle que l'on ne peut pas emprunter à nouveau de l'argent au Conseil pour financer une nouvelle structure avant de repayer notre dette existante, qui s'élève à un montant d'environ 18 000\$. Nous avons présentement 11 500 \$ dans le compte que l'on peut utiliser pour rembourser la dette, la différence pouvant provenir des dîners-pizza. Ainsi, nous pourrions obtenir un nouveau prêt du Conseil pour financer rapidement une structure de jeu pour les groupes de maternelle-jardin. Mirela va envoyer les brochures des différentes entreprises spécialisées. Les membres du conseil s'accordent qu'ils souhaitent comparer les coûts des différentes structures et voir le résultat des différentes activités de collecte de fonds avant de décider de repayer la dette. Erika ajoute que l'on devrait aussi considérer les frais d'entretien ou réparation éventuels de ce type de structure afin de prendre une décision éclairée. Céline suggère que l'on choisisse le design de la structure avec précaution en raison des habiletés motrices variables des tout-petits. Elle relate un accident qui est arrivé dans une garderie où un enfant s'est gravement blessé en tombant sur un design de type triangulaire.

4. Intimidation et surveillance (10 min)

Rappel des politiques en place

Lisa rapporte que certains parents pensent qu'il n'y a pas assez de surveillance dans la cour. Mirela explique que malgré le départ d'un membre de l'équipe, le ratio est respecté. Elle rappelle aussi que le Conseil scolaire a des politiques précises en termes de surveillance et de prévention de l'intimidation. Il y a un plan de sensibilisation en place sur le site web du conseil scolaire, sur la page consacrée à l'école MSC, sous l'onglet « Documents de l'école ». Il faut en tout temps expliquer aux

enfants qu'ils doivent demander l'aide d'un adulte. L'intimidation peut prendre différentes formes. En maternelle-jardin, par exemple, il est courant que les tout-petits frappent, bousculent un ami ou leur arrachent un jouet des mains. Ce n'est pas de la violence dure, telle qu'on l'entend. Un sondage est envoyé aux familles au mois de mai pour obtenir leur ressenti. D'après ce sondage, 90% des élèves disent se sentir en sécurité et ce taux grimpe à 100% après l'intervention d'un adulte. Mirela rappelle l'existence d'un plan d'amélioration de l'école et souhaite que les parents informent l'école lorsque l'enfant traverse une période difficile à la maison. Il y a toujours des enfants qui ne respectent pas le Code de vie de l'école. Les habiletés d'apprentissage et habitudes de travail, qui regroupent également les règles de conduite sont enseignées de façon explicite et évaluées, et les élèves reçoivent un certificat mensuel symbolique. Un parent veut offrir de son temps pour surveiller la cour bénévolement. Mirela rappelle que bien que le bénévolat des parents est toujours le bienvenu, les ratios de surveillance établis par le Ministère sont respectés. En maternelle-jardin, au-delà de 16 élèves en classe il est prévu qu'un(e) éducateur(rice) de la petite enfance prête main forte à l'enseignant(e) et c'est bien le cas à MSC. Trois adultes surveillent les enfants dans la grande cour et deux dans la petite. Mirela précise que tous les élèves ont droit à l'éducation publique et que l'école travaille de concert avec une travailleuse sociale pour mettre en place des ateliers relatifs à l'intimidation pour tous les élèves, de la maternelle-jardin jusqu'en 6^e année. Bien entendu les ateliers varient en formes en contenu selon l'âge et le niveau de compréhension des enfants.

Instauration de la routine

En septembre et octobre, on initie les élèves à la routine. À partir de novembre tout devrait être bien intégré. Il y a des ressources disponibles sur le site internet du ministère de l'Éducation pour aider les parents à mieux comprendre et à accompagner leurs enfants en situation d'une forme ou une autre d'intimidation. Les parents doivent également expliquer à leurs enfants qu'ils ne doivent pas répondre à de la violence par de la violence.

Maternelle- jardin

Céline demande des éclaircissements sur le concept de maternelle-jardin et le fait que l'on fasse coexister dans une même classe deux groupes d'enfants d'âges et de niveaux de développement tant physique qu'intellectuel différents. Mirela indique que le curriculum de maternelle-jardin se déroule pendant deux ans, les enfants terminant le niveau jardin en ayant développé un bon niveau d'autonomie et de leadership. En réponse à d'autres commentaires des parents, elle ajoute que les répartitions et les tailles de classe ne sont pas faites au hasard : ratio filles/garçons, présence de trouble du comportement, nombres d'élèves en maternelle et en jardin, etc. Mirela invite tous les parents qui le souhaitent à venir la rencontrer en privé pour discuter du cas précis de leur(s) enfant(s) s'ils ont des inquiétudes particulières.

5. Curriculum pour introduire "JUMP" à l'école (5 min)

Nous remettons ce sujet à une prochaine réunion, lorsque Nandini Verma sera présente, car c'est elle qui a proposé le sujet.

6. Jouets dans la petite cour (5 min) / Mot de la direction (Mirela) (5 min)

Mirela revient sur « l'incident » des semaines précédentes ou une structure de jeu en plastique

moulé et de grande taille a été retrouvée en guise de don, dans la petite cour de l'école sans qu'aucune consultation de la direction n'a été faite au préalable. Elle rappelle que chaque objet/jouet, spécialement de grande taille, doit être inspecté par la direction ainsi que le secteur de l'immobilisation du Conseil scolaire. On peut aussi envoyer une photo par courriel avant d'entreprendre de déplacer des objets lourds ou imposants. Si ce sont des objets/jouets de taille modérée, on peut les apporter au bureau du secrétariat pour inspection. Certains parents ont fait par le passé des dons de tricycles qui ont été très appréciés et les dons de cette nature sont toujours bien accueillis mais il faut respecter quelques règles de bon sens et consulter l'école au préalable.

Mot des enseignants (Souhila et Danielle)

Souhila rappelle que le bénévolat des parents est fortement apprécié et qu'elle est à la recherche de parents francophones qui maîtrise une technique ou compétence particulière à venir en faire profiter lors de la pause-dîner. Il peut s'agir de club d'échec, soccer, basketball ou tricot par exemple. Elle suggère que les élèves pourraient apprendre à tricoter des foulards (écharpes) qui pourraient être vendus lors du spectacle de fin d'année et ainsi contribuer aux divers efforts de collecte de fonds. Ces ateliers peuvent être mis en place du lundi au vendredi de 12h25 à 13h05 ou de 9h55 à 10h25. L'idée est saluée par l'ensemble des parents et la direction.

7. Varia (10 min)

Explorum

Erika émet un commentaire sur les frais de participation des ateliers Explorum. Elle indique qu'elle trouve ceux-ci très élevés, ce qui empêche, selon elle, les familles aux revenus plus modestes, d'en faire bénéficier leurs enfants, surtout que ceux-ci cadrent bien avec le curriculum scolaire. Mirela indique qu'elle a fait une demande de 1000 \$ au Conseil scolaire pour aider à faire baisser le coût à la charge des parents. Dans la mesure du possible, l'école essaye d'accommoder les familles qui ne peuvent pas défrayer les coûts de certaines sorties/activités. La conversation au sujet d'Explorum se poursuit parmi les parents à la sortie de la réunion.

Fin de la réunion 19h50

Prochaine réunion prévue le 2 décembre à 18h15